

---

# COMPTE-RENDU DE RÉUNION

---

**DATE** 26/06/2018

**LIEU** Communauté de communes Côte d'Émeraude

**ORDRE DU JOUR** ATELIER DE TRAVAIL N°1 - ÉTUDE « SERVICES VELO »

---

<b>PRÉSENT(E)S</b>	<b>NOM PRENOM</b>	<b>STRUCTURE</b>
	ANDRÉ Flora	CCCE
	BERROU-MONNIER Lisa	CCCE
	BEUNET Jean Charles	Membre de l'APPA
	CADOT Benoît	CCCE
	CHAPUIS Sylvia	Association Les voies vertes
	CHOLEAU Pascale	Groupement d'Intérêt Touristique
	COGHE François	Vélobus Pleurtuit
	CONTIN Pierre	CCCE
	DAHIREL Marie-Paule	Mairie Pleurtuit
	DAROT Annie	Membre de l'APPA
	DU MESNILDOT Marie	Steredenn
	LEPERLIER Timothée	CCCE
	MACQUART DE TERLINE Guy	Chambres d'hôtes - Manoir du Clos Clin
	NICOLAS Michel	Association Dinard Émeraude à Vélo
	RAULT Lisianne	Association Liaisons douces
	RIFFIER Loïc	Club de cyclotourisme de Dinard
	RIOU Françoise	Mairie Saint-Lunaire
	TROADEC Nelly	Mairie Trémérec

---

<b>EXCUSE(E)S</b>	<b>NOM PRENOM</b>	<b>STRUCTURE</b>
	FORGET Michel	Association Liaisons douces
	STORME Alain	Habitant Le Minihiac sur Rance

**Rédigé par** Lisa BERROU-MONNIER, **validé par** Pierre CONTIN

**Diffusion** : Invités ateliers de travail, membres du comité de pilotage

**Pièces jointes** : Diaporama de présentation

Deux **ateliers de travail** ont alimenté le diagnostic de l'étude sur les services vélo. Ils ont eu vocation à **identifier le champ des possibles et les opportunités en termes de services vélo** sur le territoire. Pour cela, des **acteurs locaux ont été mobilisés**.

L'atelier s'est déroulé en deux temps :

- **Une étude de cas** par groupe de 3 à 4 personnes
- **Un travail individuel** afin que les participants puissent, au regard de toutes les idées qui ont été émises lors de la restitution, identifier les services qui leur semblent pertinents à développer sur le territoire

Le compte rendu se présente de la manière suivante :

**PARTIE 1 : ETUDE DE CAS : RESTITUTION DU TRAVAIL EN GROUPE**

**PARTIE 2 : PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

**PARTIE 3 : ECHANGES**

## **ORDRE DU JOUR**

- Présentation de la méthodologie d'étude et du déroulement de l'atelier
- Etude de cas : travail en groupe et restitution
- Formalisation de propositions individuelles

## **PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE D'ETUDE ET DU DEROULEMENT DE L'ATELIER**

→ cf. diaporama

## **PARTIE 1 : ETUDES DE CAS : RESTITUTION DU TRAVAIL DE GROUPE**

Chacun des groupes a travaillé sur un cas différent (quatre personnages proposés), avec pour consignes :

1. Identifier sur quel service vélo pourrait s'appuyer le personnage,
2. Identifier quel acteur pourrait participer à la mise en place de ce service, et sur quel volet.

Pour une meilleure visibilité, les services proposés ont été classés dans des grandes catégories. Le détail est indiqué à la fin de chaque étude de cas.

## Etude de cas « ALICE » (cf. diaporama)

⇒ Cible utilitaire

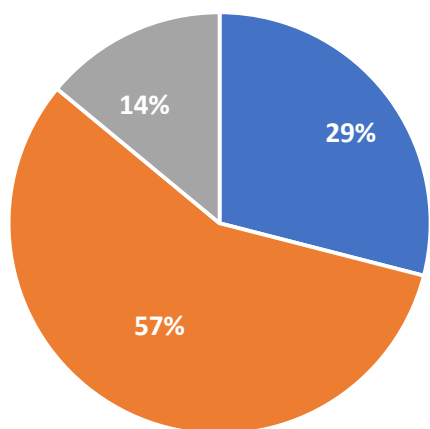
### Propositions du groupe

Après étude du cas d'Alice, le groupe n°1 identifie comme service essentiels à la pratique du vélo :

- Avant le trajet, la possibilité de **prêt d'un vélo** auprès d'une commune ou de **location** d'un vélo auprès de la communauté de communes ou d'un magasin de vélo (57%)  
Le groupe précise que les communes récupèrent chaque année un certain nombre de vélos volés, qu'elles conservent un certain temps avant de s'en débarrasser.
- La présence de **vestiaires et/ou douche** (29%) et de **stationnements sécurisés** sur le lieu de travail (14%).

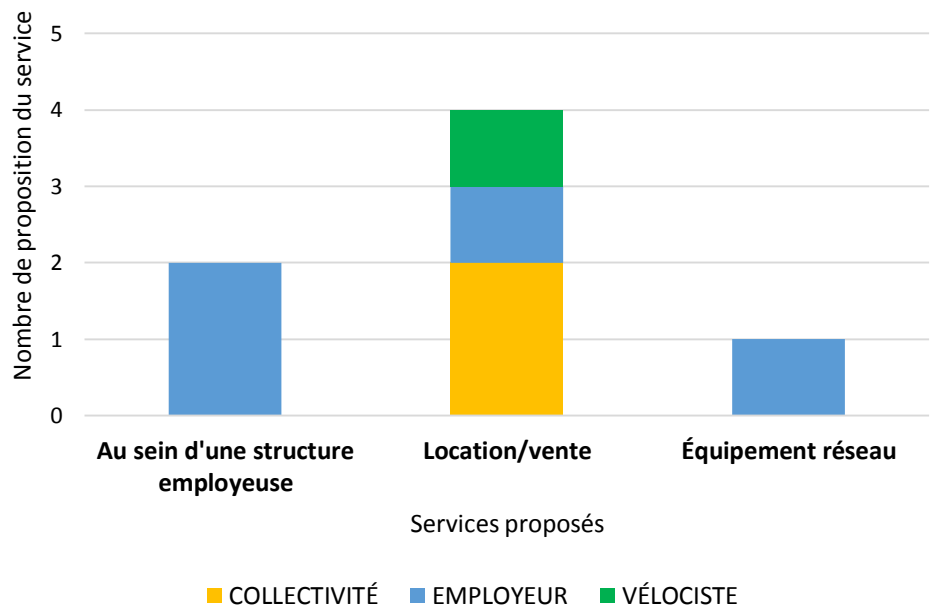
Les **employeurs** ressortent comme des acteurs clés pour la mise en place de services au sein de leur entreprise.

### Propositions de services Cas "Alice" - Groupe 1



- Au sein d'une structure employeuse
- Location/vente
- Équipement réseau

### Acteurs identifiés pour la mise en oeuvre des services Cas "Alice" - Groupe 1



## Etude de cas « Grégoire » (cf. diaporama)

⇒ Cible utilitaire

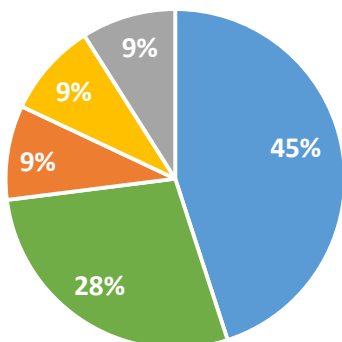
### Propositions du groupe

Après étude du cas de Grégoire, le groupe n°2 identifie comme service essentiels à la pratique du vélo :

- Avant le trajet :
  - La nécessité d'être **informé** (28%) sur ce qui existe sur le territoire (services, itinéraires, etc.) via différents outils (carte, exposition itinérante, etc.)
  - De l'**apprentissage du vélo** (45%), avec de la sensibilisation événementielle (équipements essentiels à avoir, etc.), une vélo-école, un atelier de réparation ou encore de la reconnaissance de parcours en amont d'un trajet
  - De la **location** (9%)
- Pendant le trajet, un service d'**assistance au matériel** (9%) pour effectuer des réparations et pour finir de l'**équipement du réseau avec la présence** de parkings sécurisés (9%).

Une majorité des services proposés n'ont pas eu d'acteurs clés associés. Les **associations** ressortent cependant comme acteurs pour l'organisation d'évènements (apprentissage réparation et sensibilisation) et les **magasins** spécialisés dans le vélo pour ce qui est de la location et de la réparation.

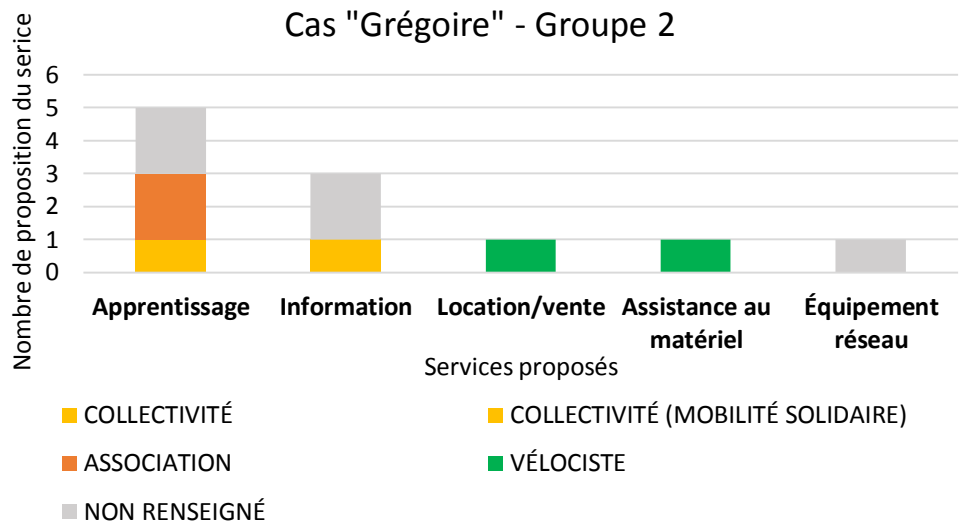
### Propositions de services Cas "Grégoire" - Groupe 2



- Apprentissage
- Information
- Location/vente
- Assistance au matériel
- Équipement réseau

### Acteurs identifiés pour la mise en oeuvre des services

#### Cas "Grégoire" - Groupe 2



## Etude de cas « Elizabeth » (cf. diaporama)

⇒ Cible visiteur

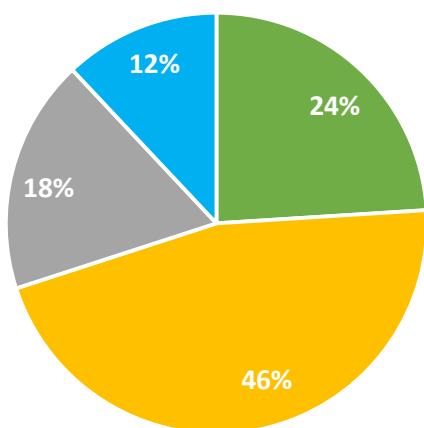
### Propositions du groupe

Après étude du cas d'Elizabeth, le groupe n°3 identifie comme service essentiels à la pratique du vélo :

- Avant le trajet : de l'**information** sur ce qui existe sur le territoire en termes d'infrastructure et de services (24%) à travers un site internet, une application numérique recensant les différents services sur le territoire, la présence d'information dans les hébergements touristiques
- Pendant le trajet :
  - des services d'**assistance au matériel** (46%) Ex. recharge pour téléphone portable, pour VAE, transport de bagages, points d'eau, station de dépannage vélo
  - L'**équipement du réseau** (18%). Ex : La présence de stationnement, consignes à vélo et bagages, signalétique
- Pour finir, faire de la CCCE un **territoire labellisé** pour le vélo a été proposé. Ex : La labellisation « Accueil vélo » par des hébergeurs, entreprises ou l'office de tourisme et l'obtention du label « Territoire vélo » pour le territoire

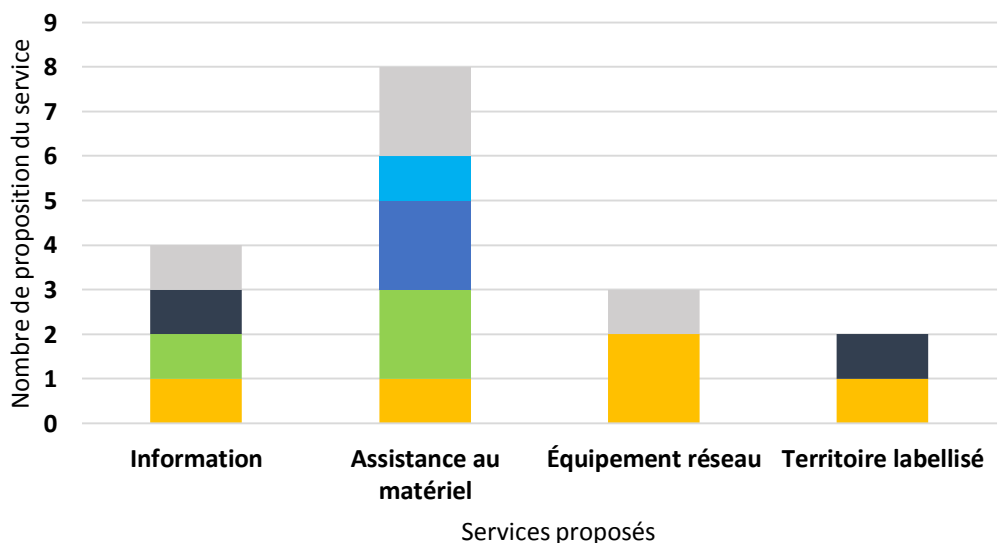
Une multitude d'acteurs ont été proposés pour mettre en place ces différents services. Ces acteurs possèdent cependant un lien direct avec le **secteur économique du tourisme** (office de tourisme, commerce, hébergement, etc.).

Propositions de services  
Cas "Elizabeth" - Groupe 3



- Information
- Assistance au matériel
- Équipement réseau
- Territoire labellisé

Acteurs identifiés pour la mise en oeuvre des services  
Cas "Elizabeth" - Groupe 3



- COLLECTIVITÉ
- OFFICE DE TOURISME
- COMMERCE
- HÉBERGEUR
- NON RENSEIGNÉ

## Etude de cas « Famille Bernard » (cf. diaporama)

⇒ Cible visiteur

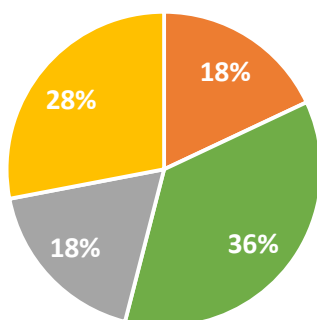
### Propositions du groupe

Après étude du cas de la famille Bernard, le groupe n°4 identifie comme service essentiels à la pratique du vélo :

- Avant le trajet :
  - L'**information** sur ce qui existe sur le territoire en termes d'infrastructure et de services (36%) via différents outils (papier ou application) ex. une application GPS, un plan de Dinard indiquant les loueurs de vélo, un plan avec les itinéraires vélo, la mention des distances des points d'intérêt/communes indiqués
  - Les services liés à la **location** (18%) avec notamment la possibilité que le loueur ait des horaires compatible avec les horaires de retour des vacanciers
- Pendant le trajet :
  - La présence d'**assistances pour la réparation du matériel** (28%) ex. Des loueurs de vélo disponibles en cas de problème, des loueurs de vélo possédant une application de géolocalisation des vélos, un service de rapatriement
  - la présence de services pour **équiper le réseau** (18%) ex. signalétique, commerces accessibles (parking, etc.)

Les **magasins de vélo** ressortent comme des acteurs clés pour la mise en place de services de location ou d'assistance au matériel.

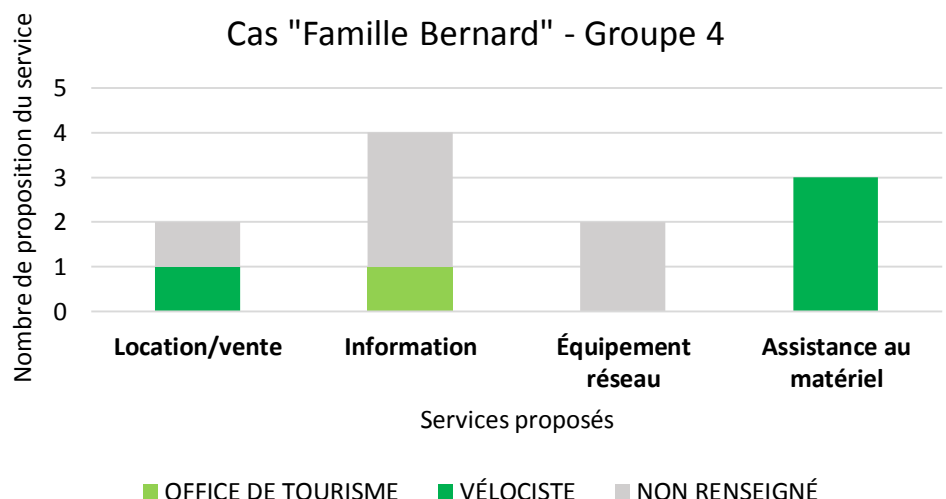
### Propositions de services Cas "Famille Bernard" - Groupe 4



- Location/vente
- Information
- Équipement réseau
- Assistance au matériel

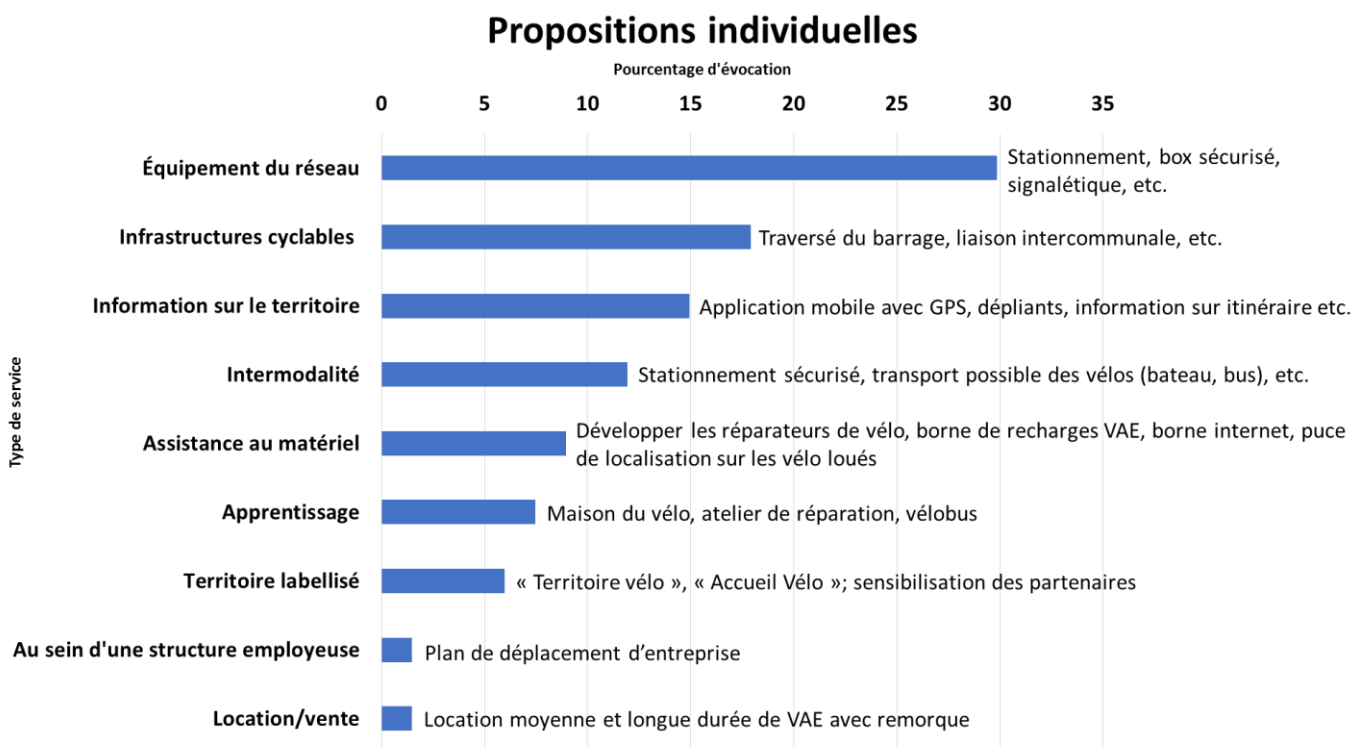
### Acteurs identifiés pour la mise en oeuvre des services

Cas "Famille Bernard" - Groupe 4



## PARTIE 2 : PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Les propositions de services à développer prioritairement sur le territoire, émises à titre individuel par les participants, sont les suivantes :



Les participants ont majoritairement fait ressortir le besoin de développer :

- le **stationnement vélo**,
- les **aménagements cyclables**
- La **communication** sur le **réseau** et ses **équipements**

## **PARTIE 3 : ECHANGES**

### *Aménagements du réseau cyclable :*

Les chicanes, ornières et les graviers sont signalés comme problématiques sur la voie verte.

Mr RIFFIER ajoute que les marquages au sol sont importants pour sécuriser les cyclistes et donne pour exemple la sortie de la zone commerciale « Cap Émeraude ».

Mr RIFFIER s'interroge sur les aménagements et services prévus pour les cyclistes dans projet de l'Hermitage.

Mr CONTIN répond qu'en plus des liaisons cyclables des équipements sont prévus pour favoriser l'intermodalité (ex. stationnement vélo sécurisés)

Il est indiqué que la portion de route Dinard-Le Minihic sur Rance n'est pas sécurisée pour les cyclistes.

Les vélopromenades sont signalés comme non adaptés pour toutes les pratiques (vélo de routes, etc.).

### *Signalétique :*

Mr RIFFIER signale un problème de signalétique sur le secteur de Ploubalay/Lancieux.

Mme ANDRÉ répond que le schéma cyclable prévoit un jalonnement entre les différentes communes, que cet élément sera donc repris.

Il est indiqué qu'il y a un problème de signalétique des itinéraires sur la voie verte, dans le sens Dinard-Rennes.

Est ajouté que les circuits VéloPromenades, qui sont des boucles, ne sont balisés que dans un sens.

### *Stationnement :*

Est indiqué qu'il faut privilégier des attaches par le cadre.

Est signalé qu'il faudrait qu'il soit possible de laisser son vélo de manière sécurisée sur les aires de covoiturage et aux abords des gares routières.

Mme CHOLEAU signale que pour limiter l'emprise des stationnements sécurisés, il pourrait être intéressant d'en mettre, par exemple, en place dans le parking souterrain de Dinard.

Mr LEPELIER répond qu'il faudra que ce parking vélo sécurisé soit indiqué.

### *Lutte contre le vol :*

Mme RAULT indique que le dispositif « bicycode » est intéressant à développer. Il s'agit d'une immatriculation qui permet à la police de retrouver les propriétaires des vélos volés. Ce service est souvent proposé par des associations (comme la FUB ?).

Il est demandé s'il faut être adhérent à l'association pour pouvoir y bénéficier.

Mme BERROU-MONNIER répond que non, et précise que ce type de dispositif est régulièrement proposé lors d'évènement de promotion du vélo.

Mme DAROT indique qu'il existe une expérience en Irlande. Celle-ci consiste à mettre à disposition dans des pubs des box sécurisés pour faire recharger son portable, ce qui permet d'être autonome.



### *Équipement en entreprise :*

La présence de douches et vestiaires au sein des entreprises est questionnée Mme DAROT indique la présence d'une douche au sein de son entreprise.

Mme CHAPUIS demande le nombre de salarié au sein de son entreprise.

Mme DAROT répond qu'il y en a cinq, mais qu'actuellement ces services servent peu.

Mme RAULT indique que le groupe « Yves Rocher » propose plusieurs services pour ses salariés qui se déplacent à vélo et souligne qu'il faut encourager les entreprises à aller dans ce sens.

### *Location de vélo :*

Mme DU MESNILDOT indique que ce personnage pourrait se fournir un vélo ou un scooter auprès de la plateforme des mobilités présent à la CCCE.

Il est demandé quels sont les critères pour pouvoir louer un vélo.

Mme DU MESNILDOT répond qu'il faut être en recherche d'emploi, en situation de travail précaire ou en ayant un problème pour pouvoir se rendre à son travail. Mme DU MESNILDOT ajoute que le tarif est de 25€/mois.

### *Réparation de vélo :*

Mme ANDRÉ demande si quelqu'un connaît l'existence d'un réparateur ambulancier qui serait présent sur le marché de Lancieux.

Est répondu qu'un réparateur venant de Caulnes, qui se nomme « CycleXpress » est bien présent l'été.

Mr RIFFIER ajoute qu'il y a également une association qui propose des services de réparation une fois par mois sur le parking de Leroy Merlin, la prochaine session est le samedi 7 juillet.

Mme RAULT complète cette information en indiquant que cette association s'appelle « Répar'toi-même », qu'elle est basée à Saint-Jacut-de-la-Mer et possède un local à Ploubalay. Est indiqué qu'elle ne propose pas exclusivement de la réparation de vélo.

### *Bateau-bus :*

Mr NICOLAS signale la présence d'un escalier sur la cale à la sortie du bateau-bus de Dinard, qui n'est pas accessible à vélo.

Mme RAULT aborde le prix de la traversée en bateau Saint-Malo/Dinard, en particulier pour les traversées quotidiennes, est cher.

Mme CHOLEAU répond que la mise en place d'un passeur sur Rance est à l'étude.

### *Vélo dans les bus :*

La prise en charge des vélos dans les bus est abordée.

Est signalé que cela est possible dans d'autres départements, comme le Finistère.

Mr CONTIN répond qu'une demande a été faite auprès des services de la région. Il n'est pas possible d'envisager cette possibilité dans la délégation de service public actuelle, mais cette demande est prise en compte dans le cadre du renouvellement du contrat de délégation de service public prévu en 2020.

### *Information :*

Mr RIFFIER indique que le site Eurovélo permet de retrouver les grands itinéraires.

Mr LEPELIER qu'il pourrait être intéressant d'avoir des cartes qui signalent les portions de chemin accessibles par types de vélo (VTT, VTC, Vélos de course).

Mme CHOLEAU signale la présence d'une application qui recense tous les itinéraires cyclables de Bretagne : « cirkwi ».

Mme DAROT indique qu'il existe du papier indéchirable pour les cartes.

### *Autres :*

Mme RAULT propose de développer une « maison du vélo ».

Mme RAULT indique que le réseau FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) aide, à tous les niveaux, les actions en faveur du vélo.

Est demandé qui peut y adhérer.

Mme RAULT répond que s'agissant d'une fédération d'associations, seules les associations peuvent y adhérer.

### **Prochaines étapes :**

- **Analyse des données produites en ateliers de travail et issues des questionnaires**
- **Réunion du comité technique pour travailler sur une stratégie de développement des services vélo**